

Jean Pamphile Koumba

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE, UOB, LIBREVILLE, GABON
 CHERCHEUR ASSOCIÉ ESO - RENNES
 UNIVERSITÉ RENNES 2 - UMR 6590 CNRS

INTRODUCTION

Suscitées par la demande internationale des matières premières et la transnationalisation des multinationales occidentales, les villes industrielles¹ du Gabon occupent une position d'interface entre les échelles nationale et internationale. Cette position singulière et multiscale engendre une double problématique forte. La première est relative à leur dimension téléologique dans un contexte d'épuisement progressif de leurs ressources motrices tandis que la seconde se préoccupe de leur ancrage territorial au reste du réseau urbain national.

La problématique téléologique² est ancienne dans les pays industrialisés d'Europe occidentale où s'est développée, avec le déclin minier, la vague des reconversions des bassins miniers en France, en Allemagne et en Angleterre (Lerat, 1971 : 129; Baudelle, 1994; Deshaies, 2007) dès les années cinquante. Elle est plus récente au Gabon où elle n'est apparue qu'à la fin des années quatre-vingt-dix avec la baisse tendancielle de la production pétrolière et la fin de l'extraction uranifère (Koumba, 2009 et 2010), après un demi-siècle d'extraction. Le déclin minier a suscité des interrogations sur la véritable nature urbaine des villes minières en Europe (Pinchemel, 1968; Lerat, 1979; Baudelle, 1994; Paris, 1998) qui apparaissent comme des villes incomplètes à la structure économique dominée par une mono-industrie extractive. Les villes industrielles du Gabon n'échappent pas aux traits caractéristiques des villes minières élémentaires (Lerat, 1979 : 120) dans la mesure où elles ont été édifiées sur le modèle des cités

minières européennes de la fin du XIXe et du début du XXe siècles par des multinationales européennes (Dorier-Appril, 2001 : 29).

La seconde problématique est celle de l'ancrage territorial de ces entités urbaines nées dans le cadre des relations centre-périphérie instaurées par les anciennes métropoles coloniales (Amin, 1963; Reynaud, 1981 et 1995) pour leurs approvisionnements. Cette deuxième équation soulève le problème de la spécialisation et de la croissance de ces villes qui sont de véritables enclaves économiques, sans connexion réelle avec les autres secteurs d'activités, et dont le modèle de croissance économique s'apparente à celui d'une économie d'archipel au développement extraverti.

Ces questionnements centraux sont développés à l'aune de la théorie classique de la base économique (Hoyt, 1954; Aydalot, 1985; Camagni, 1996) dont le recours semble pertinent tant dans la formulation du diagnostic urbain, à travers l'étude typologique, que dans l'analyse prédictive des orientations souhaitables dans le cadre de la reconversion des régions minières. Cette option est partagée par Antoine Bailly qui considère que « la théorie de la base économique constitue un mode de réflexion utile pour aborder les questions de développement régional (...) [et qu'elle] permet d'anticiper [les] politiques de développement régional pour trouver les secteurs les plus porteurs et ainsi effectuer de bons choix des activités et à prévoir les conséquences des décisions économiques dans l'espace³ ». La théorie de la base chez Hoyt suggère que « le développement d'une ville dépend de ses activités d'exportation » : ainsi naît-il du secteur basique d'exportation pour s'étendre aux autres secteurs d'activité (in <http://www.wikipedia.fr>).

1 « On peut réserver le terme de « ville industrielle » aux villes dont la croissance ou le développement est basé sur une industrie jouant un rôle important en termes d'emplois et d'urbanisme » In Dorier-Appril E. (éd.), 2001, *Vocabulaire de la ville : notions et références*, Editions du Temps, Paris, p. 29.

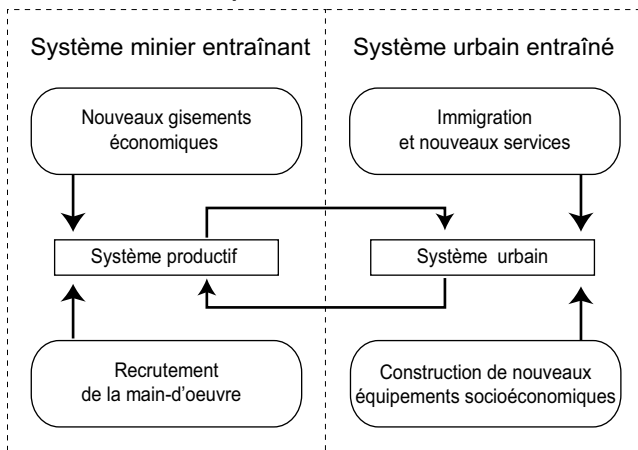
2- La problématique téléologique ici évoquée fait essentiellement référence à la question de l'avenir des villes minières.

3- BAILLY A. et al., 1998, *Les concepts de la géographie humaine*, Armand Colin, Paris, p.316.

I. L'ÉMERGENCE DES VILLES INDUSTRIELLES AU GABON

L'urbanisation des villes industrielles est consubstantielle de l'industrie extractive, ce qui s'explique par la relation forte qui lie l'extraction minière et la production urbaine: celle-ci apparaissant comme l'une des conditions sine qua non du processus industriel car tout processus minier s'accompagne d'un aménagement conséquent de l'espace sur lequel il se déploie. Il en résulte ainsi une relation circulaire cumulative entre croissance industrielle et expansion urbaine (fig. 1).

Figure 1 : La croissance cumulative des systèmes productif et urbain



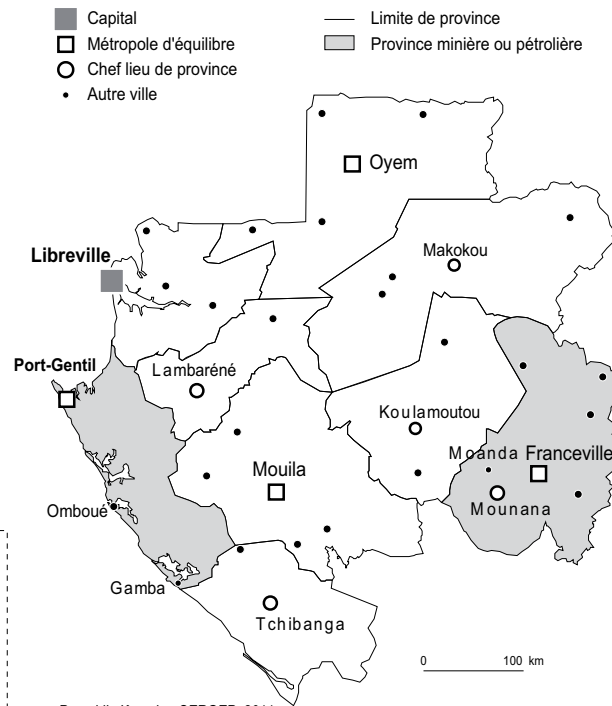
Jean Pamphile Koumba, CERGEP 2011

Le développement de l'extraction a ainsi fait émerger quatre villes industrielles: Port-Gentil et Gamba dans la province de l'Ogooué-Maritime, Moanda et Mounana dans celle du Haut-Ogooué (Carte 1).

Les villes pétrolières du littoral

Historiquement la naissance de Port-Gentil tient d'abord à sa situation singulière au contact terre/mer, à l'embouchure du fleuve Ogooué et de l'océan atlantique, qui en fait un port naturel. Cette fonction portuaire fit jadis la fortune de la ville bien avant la découverte et l'exploitation du pétrole (1956). À cause de celle-ci, elle fut au centre de deux cycles économiques qui la marquèrent durablement autant que l'ensemble du Gabon. Le premier cycle économique fut celui de l'exploitation de l'Okoumé qui commença à la fin du XIXe siècle dans le bassin inférieur de l'Ogooué et dont Port-Gentil en

Carte 1 : Provinces et principales villes du Gabon



Jean Pamphile Koumba, CERGEP, 2011

assurait l'exportation vers l'Europe. Jusqu'à la première moitié du XXe siècle cette activité domina son économie urbaine ainsi que l'économie nationale en fournissant 90 % du PIB du Gabon.

À l'échelle urbaine, l'exploitation de l'Okoumé donna naissance en 1947 à la Compagnie Française du Gabon (CFG) spécialisée dans la production de contre-plaqués. C'est à elle que l'on doit l'édification des premières cités-jardins et le dynamisme économique de Port-Gentil dans la première moitié du XXe siècle. En effet, avec une production de 90 000 m³/an de contre-plaqués pour 1 800 emplois en 1974, la CFG⁴ fut durant plusieurs décennies (1950-1980) l'une des principales usines de production et d'exportation de contre-plaqués dans le monde.

Le second cycle économique, quant à lui, est dominé par le pétrole et vient supplanter le cycle forestier. À l'instar du reste du Gabon, Port-Gentil connut une accélération de son urbanisation, à la faveur des booms pétroliers, dans laquelle les compagnies pétrolières prirent une part très active; notamment en édifiant des cités-jardins, des bâtiments administratifs, des équipe-

4- La Compagnie française du Gabon changea plusieurs fois de raison sociale : après l'indépendance du pays, elle devint la Compagnie Forestière du Gabon et dans les années 1990 elle se dénommait Cora Wood suite à sa privation par l'Etat gabonais.

ments industriels et socioéconomiques, comme ce fut surtout le cas de Total à Port-Gentil et de Shell à Gamba.

Néanmoins si ces réalisations ne font pas de Port-Gentil une création ex nihilo des compagnies pétrolières, il n'en demeure pas moins vrai que l'activité pétrolière y a joué un rôle moteur. Comme bon nombre de villes où s'est développée l'industrie extractive, Port-Gentil fut sujette à une explosion urbaine qui fit bondir sa population de 10 000 habitants en 1960 à 120 000 hab. en 1993 (RGPH: 1993⁵). Cette croissance exponentielle s'est sustentée de l'exode rural ayant affecté l'arrière-pays et de l'immigration étrangère, essentiellement d'origine ouest-africaine et européenne. Contrairement à Port-Gentil, Gamba (6 000 âmes en 1993) est véritablement une création ex nihilo de Shell⁶: tout ce qui caractérise sa modernité a été bâti ou suscité par cette société. Shell y est le principal acteur économique, le propriétaire des plates-formes aéroportuaire et portuaire comme autant de marques de son emprise totale sur cette ville. Ainsi, la dynamique économique et la croissance urbaine sont fortement corrélées à l'activité pétrolière depuis près d'une cinquantaine d'années dans ces deux villes pétrolières.

Les centres miniers du Sud-Est

Toutes choses égales par ailleurs, l'extraction minière dans la province du Haut-Ogooué, au sud-est du Gabon, a-t-elle également donné naissance aux petites villes minières de Moanda (22 000 hab. en 1993) et de Mounana (5 000 hab. en 1993). L'expansion des activités extractives y a produit le même effet urbanisant et peuplant que dans les deux villes pétrolières. À Mounana, l'extraction de l'uranium⁷ par la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (COMUF) a donné lieu à une urbanisation ponctuée par l'édification des unités industrielles de conditionnement du minerai entre 1958 et 1961, puis par le déploiement de l'habitat minier au cours des années 1970.

5- Le recensement de 1993 a été jugé plus fiable que celui de 2003 qui a donné lieu à une controverse entre le Ministère de la Planification et la Cour constitutionnelle.

6- Jean Pamphile KOUMBA, 2009, « De villes champignons à villes fantômes : la trajectoire de Gamba et de Mounana (Gabon) », *Les Annales de l'UOB*, n°14, Presses Universitaires du Gabon, in <http://www.pug.org>

7- L'uranium y a été découvert en 1956 ce qui a donné lieu à la création de la COMUF en 1958.

Au total 1 500 logements ont été édifiés avec leurs équipements connexes. La COMUF y fit réaliser les voiries ainsi que le réseau technique urbain dans le cadre des fonctions « municipales⁸ » qu'elle exerça entre 1961 et 1977, année où Mounana accéda au statut de commune urbaine. Dans la même veine, la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) se distingua par son entreprise édicatrice à Moanda où elle fit bâtir 2 000 logements pour ses employés, accompagnés également des infrastructures connexes.

II. LA TYPOLOGIE DES VILLES INDUSTRIELLES GABONAISES

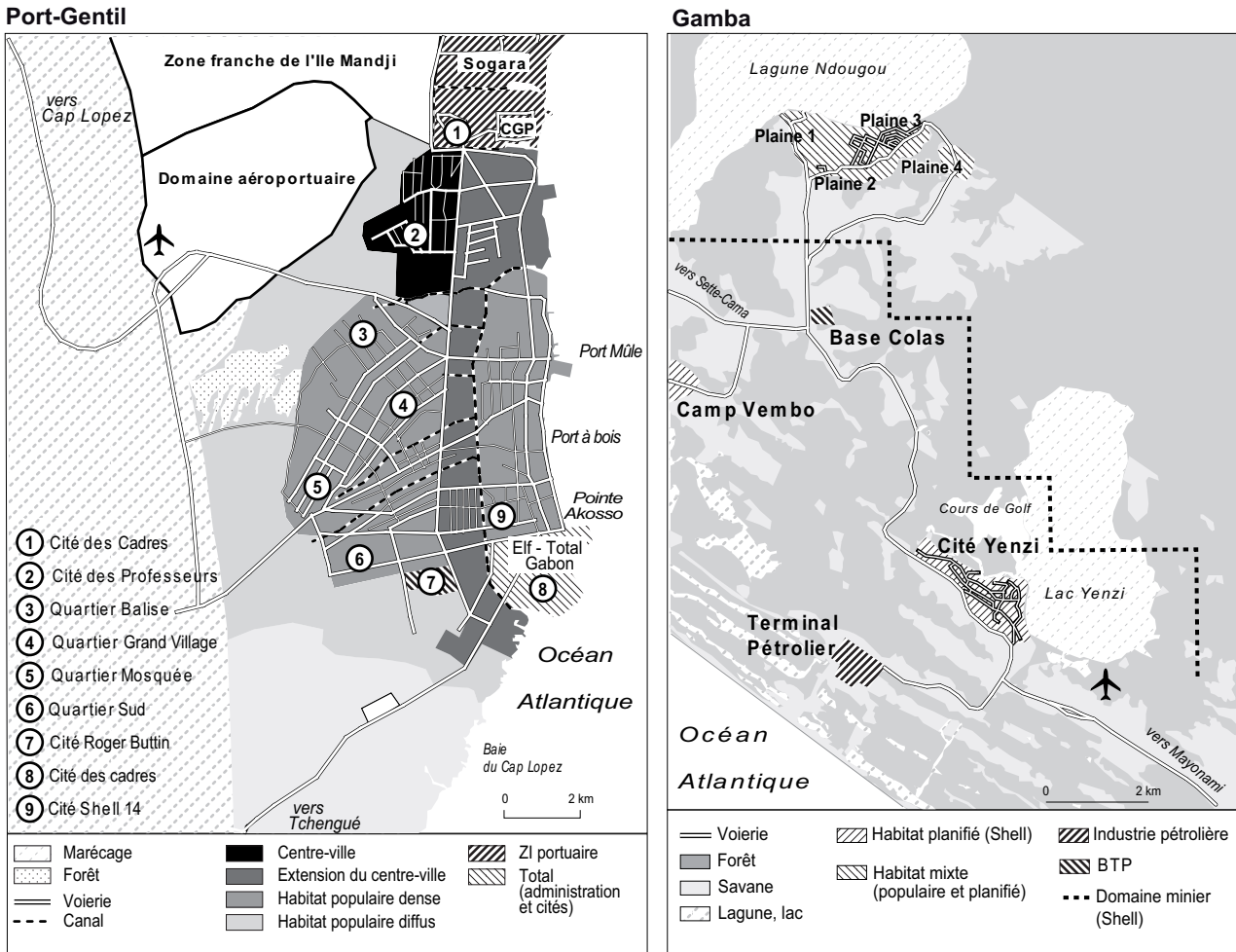
Deux critères de catégorisation sont retenus dans cet exercice. Le premier se rapporte à la morphologie urbaine et privilégie une approche morpho-fonctionnelle qui a pour but d'individualiser la ville à partir de ses formes et de ses fonctions. L'idée basique est que plus une ville présente une structure complexe plus ses activités sont diversifiées et moins elle est à la merci d'un secteur moteur. À l'inverse, la simplicité de la trame urbaine est caractéristique d'une mono spécialisation qui lie le destin urbain à son activité motrice (carte 2). C'est ici que l'analyse économique, s'inspirant des travaux d'économie urbaine (Hoyt, 1954; Aydalot, 1974 et Camagni, 1996) apprécie la spécialisation urbaine, en second critère, à l'aune de la théorie de la base qui pose que la croissance d'une ville est dépendante de son secteur d'exportation, c'est-à-dire des services que la ville rend à l'extérieur. L'idée sous-jacente, ici, est que les villes s'insèrent dans des réseaux où leur spécialisation est la clé de leur croissance économique.

Les villes industrielles du Gabon: de simples cités dortoirs

Là où l'industrie extractive s'est développée antérieurement à l'urbanisation, elle a marqué l'espace urbain de son empreinte d'autant plus que les villes minières du Gabon se sont développées sur des noyaux villageois faiblement peuplés. L'analyse morpho-fonctionnelle vient-elle confirmer l'emprise spatiale de l'activité industrielle. L'espace minier y couvre

8- Jusqu'à ce que soit mis en place un véritable conseil municipal, ce sont effectivement les dirigeants de COMUF et quelques délégués du personnel qui assuraient la gestion urbaine.

Carte 2 : Exemple de deux villes pétrolières gabonaises : Port-Gentil et Gamba



Jean Pamphile Koumba, CERGEP 2011

Gamba est une parfaite illustration de la ville dortoir et Port-Gentil, bien que n'étant pas à proprement parler une ville dortoir, n'est pas moins dépendante de l'industrie pétrolière.

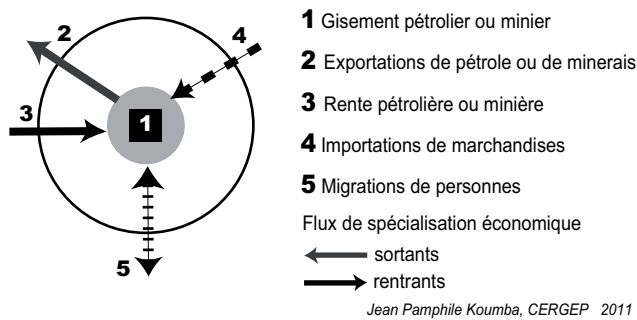
l'essentiel de l'étendue surfacique du cadre urbain, ce qui se justifie moins par la taille des effectifs employés – le personnel Comilog ne fait-il que 9 % de la population de Moanda, celui de Shell représente 6 % des habitants de Gamba et les actifs du secteur pétrolier à Port-Gentil ne font-ils que 4 % des Port-gentillais – que par la nature d'une activité profondément urbanisante. L'urbanisme minier y a reproduit le modèle urbain de la cité minière européenne de la fin du XIXe siècle dont la cité-jardin en est l'archétype, donnant ainsi naissance à des villes dortoirs (Lerat, 1979; Koumba, 2009) qui s'appréhendent également du point de vue de leur insertion dans la division internationale du travail (DIT) en tant que pourvoyeuses de matières premières, à l'instar de la plupart des villes minières des pays en voie de développement (Lerat, 1979). Cependant, Port-Gentil se distingue néanmoins de ce modèle urbain : l'espace minier résidentiel y est tenu et cantonné à sa façade littorale

tandis que l'espace de production est essentiellement marin. Par ailleurs, son statut de métropole régionale et de seconde ville du Gabon a favorisé un étalement urbain dopé par une croissance démographique elle-même sustentée par une immigration internationale et un exode rural ayant fait passer sa population 10000 habitants en 1960 à 120000 habitants en 1993.

Une économie mono-extractive d'enclave tournée vers l'extérieur

L'analyse économique révèle d'avantage la prégnance de l'industrie minière sur la dynamique urbaine. Alors que la population industrielle est très faible par rapport à l'ensemble de la population urbaine, ce rapport s'inverse lorsqu'on examine l'impact de l'emploi minier dans l'emploi salarié urbain. Bien que la dimension des effectifs industriels soit modeste en comparaison d'avec celle d'autres régions minières du monde,

Figure 2 : Un développement économique archipélagique



ils représentent au Gabon une part considérable de l'emploi salarié dans les cités industrielles où les compagnies sont les principales pourvoyeuses de l'emploi salarié. À Mounana, les effectifs de fonctionnaires représentaient moins de 10 % des emplois salariés contre 90 % des emplois industriels, ces proportions sont observées à Gamba et à Moanda. En outre, les emplois miniers se particularisent par le niveau élevé des revenus distribués : le *gap* est de l'ordre du triple avec les salaires du secteur public. Ce qui explique que les ménages industriels soient le moteur de la consommation locale.

La prégnance économique de l'industrie extractive se fait aussi sentir par l'incidence des redevances minières distribuées aux collectivités locales qui constituent leur principale source de revenus. Avec une redevance minière de 1,5 million € en 2011 la municipalité de Gamba dépend à 70 % des revenus pétroliers, de même que le département de Ndougou avec 13,5 millions € de redevance est lui aussi fortement lié à cette ressource. Ces budgets font des territoires miniers les collectivités les plus riches du pays au regard de la modicité des ressources financières allouées par l'État à ses collectivités territoriales.

Cette mainmise de l'industrie extractive sur l'économie urbaine est symptomatique d'un déséquilibre fonctionnel. Celui-ci est caractérisé par l'hypertrophie de l'activité industrielle contrastant avec l'atrophie des secteurs primaire (agriculture, pêche et élevage) et tertiaire.

Au total, le secteur basique se limite-t-il à l'activité extractive qui en fait des territoires à développement archipélagique (fig. 2) : dont la croissance ne provient pas de leur insertion dans le réseau urbain national mais de leur connexion à l'échelle mondiale grâce à la disjonction fonctionnelle induite par la division interna-

tionale du travail (DIT) qui les spécialise dans l'approvisionnement des pays développés en matières premières (Amin, 1973 ; Reynaud, 1995 et 1981).

III. LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

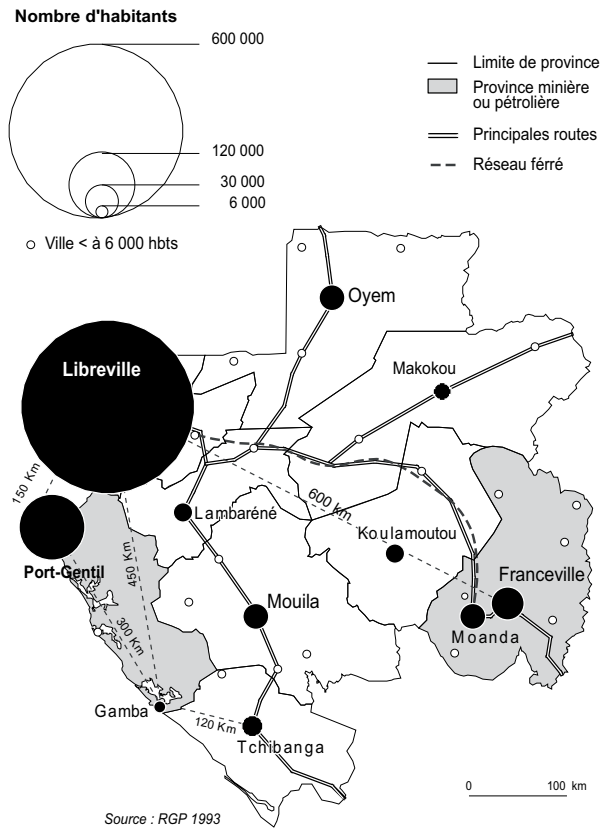
L'analogie fonctionnelle du modèle de développement économique archipélagique des villes industrielles gabonaises pose la problématique cruciale de l'intégration de ces enclaves économiques au sein du territoire national, gage de la pérennité de leur croissance.

Une contrainte géographique de plus en plus vivace

Nonobstant l'existence d'infrastructures de communication (aéroports et chemin de fer), les villes industrielles apparaissent néanmoins relativement enclavées (carte 3) du fait de l'inexistence de routes terrestres, comme c'est le cas des villes pétrolières de l'Ouest, ou de l'éloignement à la ville primatale, à l'instar des centres miniers du Sud-Est. C'est ainsi que cette situation d'enclavement, faiblement ressentie durant la période d'expansion minière, s'exprime désormais assez fortement depuis le déclin de l'activité industrielle comme une contrainte géographique majeure. C'est surtout à Gamba où celle-ci se fait beaucoup plus ressentir du fait du fort isolement de cette ville et de l'éventualité d'un départ de Shell à l'horizon 2015 qui fait planer la menace de la fin des désertes aériennes et fluviomaritimes jusqu'ici rendues possibles par cette société pétrolière.

La difficile équation de l'intégration économique

Plus encore que la contrainte physique, somme toute relative, c'est beaucoup plus la contrainte économique qui apparaît essentielle et déterminante dans le processus de développement et d'intégration de ces villes industrielles. En raison de ce qu'elles se sont spécialisées dans la production d'une rente minière, fondée sur l'exploitation de ressources naturelles épuisables et non renouvelables, dont le déclin amorcé est annonciateur d'un décrochage économique des villes de Gamba et de Port-Gentil à la suite de celle de Mounana depuis la fin de l'extraction minière (1999). Cette contrainte économique joue d'autant plus fortement

Carte 3 : Réseaux de communication et population des villes en 1993

que lors du cycle d'expansion industrielle – caractérisé par une intégration verticale au système international – l'industrie minière, sans liaison mécanique avec les autres secteurs, n'a pas pu engendrer une économie pérenne dont semble-t-il elle n'en avait nullement la vocation. Ce hiatus structurel, qui en fait des villes imparfaites, est imputable aux élites dirigeantes qui n'ont pas su créer une économie urbaine autonome dans les bassins miniers et initier des activités-relais pérennes. Cette situation pourrait les condamner à une déprise économique certaine résultant de leur déconnexion au système international nourricier et dont l'une des conséquences pourrait être leur mise en marge dans le réseau urbain national au sein duquel elles se sont spécialisées dans la production de la rente minière. Or, cette spécialisation est aujourd'hui remise en cause par la continuation du déclin minier – notamment à Port-Gentil, Gamba et Mounana (où la relance des activités d'AREVA n'est toujours pas effective depuis 2005) – qui fait redouter l'apparition de villes fantômes, même si cette sombre perspective ne s'est pas toujours réalisée depuis l'entame de la crise.

Elle constitue néanmoins l'un des enjeux majeurs des bassins industriels du Gabon en posant la problématique cruciale de leur développement.

Or, celle-ci demeure diversement appréhendée par les deux principaux protagonistes, que sont les industriels miniers et les pouvoirs publics, qui se rejettent la responsabilité de la reconversion des bassins en crise, d'où un effet de freinage des initiatives de reconversion des bassins en déprise. L'État peut difficilement s'amender des griefs qui lui sont formulés, lui qui n'a pas su ou pu devancer les effets pervers d'une trop grande dépendance à la mono-industrie extractive, sans doute en raison de ce qu'il est gouverné par un appétit rentier qui l'incline à épouser les stratégies des multinationales, animées d'un nomadisme dicté par la recherche permanente de nouveaux gisements, synonymes pour lui de nouvelles rentes. Aussi, n'a-t-il entrepris aucune mesure significative pour enrayer la crise des villes industrielles, préférant se recentrer sur la diversification de la rente minière par l'octroi tout azimut de nouveaux permis de recherche.

Le redéploiement industriel contraste avec l'échec des régulations initiées par les opérateurs miniers afin de reconvertir l'économie urbaine : à Mounana la petite exploitation forestière peine à assumer le rôle économique de la COMUF ; de même que l'écotourisme peine à émerger à Gamba, en dépit d'une biodiversité exceptionnelle, faute d'infrastructures adéquates ; de même également, le projet d'une zone franche à Port-Gentil, appelée à relayer l'industrie pétrolière désormais en anhélation, tarde à voir le jour.

IV. L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ DE RELEVER LE DÉFI DE L'ÉDIFICATION D'UNE ÉCONOMIE URBAINE PÉRENNE

L'urbanisation sous l'impulsion exclusive de la mono industrie engendre des villes incomplètes au destin fortement lié à son activité-mère, ce qui pose problème lors de l'amorçage du déclin de la pérennité de la dynamique économique. L'édification d'une économie pérenne passe par le relèvement de trois défis d'importance : la réalisation des intégrations économique et physique des territoires miniers et par la matérialisation de la décentralisation administrative.

L'intégration économique et le développement économique

Les villes industrielles ont dû leur développement à leur intégration verticale au marché mondial des matières premières. Cependant, elles sont demeurées sous-intégrées au réseau urbain national où elles se sont spécialisées dans la production de la rente minière et où également elles font office de centres de consommation par la demande qu'elles adressent aux autres villes.

L'enjeu économique de leur reconversion est de mieux les intégrer au système urbain national par la mise à contribution des secteurs d'activité qui, jusqu'ici ont été marginalisés; notamment le secteur primaire avec l'agriculture, l'élevage et la pêche. Dans ce domaine le Gabon, à l'instar d'autres Etats africains, est loin d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire qu'il s'était pourtant fixé pour l'horizon 2000 au début des années quatre-vingt. Les villes pétrolières, ouvertes sur un domaine maritime couvrant 200 000 km², pourraient approvisionner l'arrière-pays en produits halieutiques grâce à la création d'une industrie de pêche qui fait actuellement défaut. De même, la disponibilité en terres arables et la présence des savanes arbustives autour des villes minières du Sud-est pourraient autoriser le développement de l'agriculture (manioc, banane plantain, igname, etc.) et de l'élevage. Dans la même veine, la localisation avantageuse des villes pétrolière sur le littoral et des villes minières sur les hauteurs des plateaux Batéké est un élément qui milite en faveur du développement des activités touristiques.

Le développement de ce secteur primaire permettrait de rompre la dépendance du Gabon qui consacre annuellement plus de 10 % de son budget (31 milliards €) à l'importation de denrées alimentaires. Il y a donc là des parts de marché à conquérir sur lesquelles pourraient se fonder la reconversion et l'intégration économique des villes industrielles au reste du réseau urbain. Mais cet objectif n'est atteignable qu'à la condition qu'on assiste à une profonde mutation du secteur primaire qui est demeuré artisanal et donc incapable de dégager des surplus exportables dans le reste du pays faute d'économie d'échelles que seule une production industrielle peut autoriser. De même, le tourisme ne peut, dans son état actuel d'inorganisation, d'absence d'infrastructures adéquates et d'insertion dans le réseau mondial du tourisme, être un moteur de croissance urbaine.

Par la décentralisation administrative

La décentralisation administrative viendrait renforcer ces initiatives économiques. Elle viserait à relever trois défis d'importance. Elle aurait pour première finalité le relèvement du niveau d'équipements et des services urbains afin d'accroître l'attractivité des villes industrielles. En seconde finalité, elle viserait l'accroissement de la part des emplois salariés non miniers dans l'emploi urbain dont la structure actuelle pose problème en cas de déclin minier; notamment avec les suppressions d'emplois industriels qui peuvent porter un coup fatal au secteur commercial: les cas de Gamba et de Mounana sont très illustratifs. En effet, l'effet multiplicateur économique de l'industrie minière n'agit pas uniquement en période de croissance comme un multiplicateur d'emplois, il agit pleinement également en période de crise comme un démultiplicateur d'emplois contre laquelle il faut lutter (Bailly, 1998 : 316; Koumba, 2010). Enfin, la décentralisation devrait également concerner les collectivités territoriales dont les services embryonnaires souffrent d'une insuffisance de ressources financières et d'une absence d'expertise endogène dans la gouvernance des territoires. Cette double contrainte, financière et humaine, assujettit ces collectivités à l'État central qui demeure largement sourd à leurs préoccupations. Ainsi les communes et les départements miniers demeurent-ils impuissants face à l'ampleur des défis de la reconversion des villes minières et apparaissent-ils comme des acteurs marginaux, au même titre que les populations autochtones, sous instruites, démunies et frappées de plein fouet par le chômage. Aussi pour qu'elles jouent pleinement leur rôle d'acteur du développement régional, dans un contexte de démocratie retrouvée, il serait souhaitable que l'État leur affecte plus de ressources financières et humaines et qu'il procède à leur mutation profonde pour en faire des vrais partenaires au développement; ce qui n'est pas véritablement le cas aujourd'hui puisqu'elles sont cantonnées à la gestion du fichier d'état civil et à la collecte de taxes locales qui leur permettent de mener quelques petites actions d'aménagement urbain (voiries, adduction d'eau et d'électricité, collecte d'ordure ménagère, etc.).

L'intégration physique des villes industrielles

Le relèvement du défi de la reconversion passera aussi par une meilleure intégration physique des villes minières qui ont été maintenues dans un certain isole-

ment pour des raisons sécuritaires sur lesquelles les multinationales et l'État ont eu une convergence de vue. Ainsi, le réseau routier terrestre s'est-il développé en direction de l'arrière-pays tout en marginalisant la province pétrolière de l'Ogooué-Maritime dont la continuité physique avec le reste du pays est pourtant évidente. Mieux l'isolement de Port-Gentil s'est toujours justifié par le fait que cette ville serait une île ou une presque île, d'où d'ailleurs elle tire son second nom de « île Mandji ». En vérité, l'île Mandji (Port-Gentil) n'est point une véritable île mais plutôt un cap ou un finistère. Le concept d'île n'a été développé que pour servir des intérêts géostratégiques convergents de trois groupes d'acteurs : les multinationales dont le business ne pouvait s'accommoder de tensions sociales, l'État gabonais dont le pétrole a toujours été sa principale ressource économique et les populations autochtones qui escomptaient profiter prioritairement de l'exploitation de leur sous-sol. Les mêmes considérations ont milité en faveur de l'isolement terrestre et aérien de la ville de Gamba. Or, les contraintes ont pivoté avec la problématique de la reconversion économique. L'intégration physique des bassins miniers est désormais un enjeu de leur survie et passe par la réalisation des travaux d'aménagement du territoire, notamment par l'interconnexion routière des principales villes de l'Ogooué-Maritime et par la connexion de cette province avec le reste du pays, mais aussi par la démocratisation du transport aérien et le développement du transport fluvio-maritime.

CONCLUSION

Au total, le développement des villes industrielles soulève bien des inquiétudes depuis l'amorce du déclin de l'activité extractive qui affecte singulièrement les villes pétrolières et l'ex-cité de l'uranium. Pour l'heure la hausse des prix des matières premières occulte quelque peu la question fondamentale de la reconversion de Port-Gentil et de Gamba. De même, l'espoir d'une reprise de l'extraction à Mounana est de mise depuis le retour d'AREVA en 2005, bien que les événements récents de la catastrophe de Fukushima et du 25^e anniversaire de Tchernobyl pourraient remettre en cause. Ainsi, l'équation du développement des villes industrielles gabonaises demeure entière : la pérennité de leur développement dépendra des efforts qui seront consentis pour mieux les intégrer économiquement et

spatialement au territoire national. Le succès de cette entreprise dépendra de la forte implication des pouvoirs publics, notamment de l'État gabonais.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S., 1973, *Le développement inégal: essai sur la formation du capitalisme périphérique*, éd. de Minuit, Paris, 365 p.
- AYDALOT Ph., 1985, *Économie régionale et urbaine*, Ed. Économica, Paris, 487 p.
- BAILLY A., « La théorie de la base économique: son histoire, son utilisation », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 11, n° 3-4, pp. 299-318.
- BAILLY A. et al., 1998, *Les concepts de la géographie humaine*, Armand Colin, Paris, p. 316.
- BARRET J., *La mise en valeur des ressources du sous-sol gabonais*, Thèse de doctorat de 3e cycle de géographie, Université Paul Valéry, Montpellier, 1979, 301 p.
- BAUELLE G., 1994, *Le système spatial de la mine, l'exemple du Nord-Pas-de-Calais*, Université Paris Sorbonne Panthéon 1, thèse de doctorat d'État, 1 228 pages.
- BONGUE-BOMA P., 1980, *Les effets de l'implantation de la Comilog et de la Comuf sur l'emploi et les revenus dans la région du Haut-Ogooué (Gabon)*, Thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Grenoble, Science économique.
- CAMAGNI R., 1996, *Principes et modèles de l'économie urbaine*, Économica, Paris, 121 p.
- GROSDIDIER F., 1996, *La reconversion: une ardente obligation*, La Documentation française, Paris, 233 p.
- DJEKI J., *L'urbanisation récente de Port-Gentil*, Thèse de doctorat de Géographie, Montpellier, 1985, 250 p.
- KOUMBA J.-P., 2010, *La crise de l'industrie extractive au Gabon: de la crise des villes industrielles à celle de l'État rentier*, Editions universitaires européennes, Sarrebruck, 284 p.
- KOUMBA J.-P., 2009, « Enjeux et perspectives de la réhabilitation de la friche minière de Mounana (sud-est du Gabon) », *GABONICA*, n° 3, vol. 3, Libreville, pp. 50-66.
- KOUMBA J.-P., 2009, « De villes-champignons à villes fantômes: la trajectoire de Gamba et de Mounana », *Les Annales de l'UOB*, n° 14, PUG, in <http://www.pug.org>
- KOUMBA J.-P., 2006, *La crise du système minier au Gabon*, Université de Rennes Haute Bretagne (Rennes 2), thèse de doctorat de géographie, 403 p.
- LERAT S., 1979, *Géographie des mines*, PUF, 117 p.
- MOUTOU G., 1982, *Industrialisation et transformations socioculturelles dans le Haut-Ogooué (Gabon)*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris-Nanterre, 245 p.
- NDONG R., 2009, *Les multinationales extractives au Gabon: le cas de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (Comuf): 1961-2003*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Nancy 2.
- ONDAMBA OMBANDA F., 2000, *La petite ville au Gabon: entre ruralité et citadinité*, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
- PARIS D., 1998, « Aménagement et développement des territoires après le charbon dans le Nord-Pas-de-Calais », *Annales des mines*, octobre 1998, pp. 61-69.
- PINCHEMEL P., 1968, « Le rôle de l'industrie dans le développement et l'aménagement du réseau urbain », *Geographia Polonica*, n° 12, pp.103-113.
- POURTIER R., 1989, *Le Gabon, Etat et développement*, L'Harmattan, Paris, tome II, 333 p.
- REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice*, PUF, Paris, 263 p.
- REYNAUD A., Centre et périphérie in BAILLY A et al., 1995, *Encyclopédie de la géographie*, Économica, Paris, pp. 583-599.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 2002, *La localisation des industries: enjeux et dynamiques*, PUR, Rennes, 243 p.
- VILLIEN-ROSSI M-L., 1976, *La compagnie minière de l'Ogooué: son influence au Gabon et au Congo*, Thèse de doctorat d'État en Géographie, Université de Bordeaux III.